

Vous pouvez retirer votre dossier :

- à l'adresse suivante

**Mairie de Vienne
Service Éducation
Place de l'Hôtel de Ville
BP 126
38209 VIENNE CEDEX**

- ou auprès des **Antennes Mairie de la Ville de Vienne**
quartier de l'Isle : 7 bis, rue des Frères Grellet à Vienne
quartier de Malissol : 15 bis, avenue Jean de la Fontaine à Vienne
quartier d'Estressin : 4 bis, rue Nicéphore Niépce à Vienne
quartier de St Martin : 11 rue Girard à Vienne
- le demander par courriel à **education@mairie-vienne.fr**

*Nous vous rappelons que
le dossier est à votre disposition sur le site de la Ville www.vienne.fr,
rubrique éducation/jeunesse puis inscription scolaire*